Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901227-20260609-2026060504-DE

MAIRIE DE LAZ
CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION

Nombre de Conseillers :
En exercice : **15**
Présents : 14
Votants : 15

Délibération n°202600605_04

L'an Deux Mille Vingt-six.
le 5 juin 2026,
le Conseil Municipal de la Commune de **LAZ**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 19 heures 30,
A la salle Bellevue, sous la présidence de Mr Erwan BRIAND, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026.
Etaient présents : M. BRIAND Erwan, Mme GALLAIS Magali, M. LEVENEZ Nicolas, Mme LAZ Laura, M. THOMAS Yannig, Mme SALAUN Corinne, , Mme LE SANN Camille, M. LE DU Stéphane, Mme MENOT Fanny, Mme MAHE Françoise, M. ALLAIN Mikaël, M. HUGUENIN Hervé, Mme PLOE Marine, M. HUGUENIN Alban,
Absent M. PETILLON JACQUES
Secrétaire de séance : LAZ Laura
Etaient également présente : Evennou Valérie, Secrétaire générale de Mairie.

Objet : Approbation du Procès-Verbal du 05/06/2026 :

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal.
En conséquence il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la précédente séance du 05 juin 2026 1ère partie « élections sénatoriales »
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15 ;
Après lecture et observations du procès-verbal de la 1ère partie du 05/06/2026,
Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, déclare ne pas avoir de remarque et :

APPROUVE le Procès-Verbal de la 1ère partie du 05/06/2026.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour extrait certifié conforme,
La secrétaire de séance, Laura LAZ

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Erwan Briand